



Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Veillez noter la nouvelle adresse de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) et de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) : 57, boulevard des Invalides - 75007 PARIS. Les numéros de téléphone et de fax restent inchangés.

Actualités

► **Création du réseau international des territoires maritimes innovants** (Brest, juillet 2012). Les fêtes maritimes "Les Tonnerres de Brest 2012" ont été l'occasion pour le Technopôle Brest-Iroise avec le soutien de Brest métropole océane de réunir leurs partenaires locaux et internationaux, soit plus de 80 participants venant de 19 territoires différents et de lancer officiellement le 13 juillet 2012, le Réseau International des Territoires Maritimes innovants. En savoir plus : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/actualites-et-agenda/actualites-21576/mois-en-cours/article/creation-du-reseau-international>

► **Conférence des ambassadeurs** (MAE, Paris, 27-29 août 2012) : extraits relevés sur les collectivités

> **Discours du Président de la République** : « ...je veux insister sur un point : la diplomatie, c'est bien sûr l'Etat, le Président de la République, le gouvernement avec sa propre responsabilité, le ministre des Affaires étrangères, les ministres ; c'est aussi les collectivités locales qui, à travers une coopération décentralisée, font partie aussi de la présence de la France. Et également les régions d'Outre-mer qui demandent à prendre leur part et à qui il faut faire confiance pour être présentes dans les coopérations qui peuvent exister à l'échelle de certains continents. Je souhaite donc que le ministère des Affaires étrangères appuie ces mouvements, ces initiatives et ces efforts. »

> **Allocution du Premier ministre** : « La France est fréquemment perçue à l'étranger comme un pays incapable de se réformer et de surmonter ses conflits. La conviction de mon gouvernement, c'est que cette image est avant tout le fruit des erreurs successives de méthode, qui ont souvent conduit les détenteurs du pouvoir à décider d'en haut et dans la précipitation, sans réelle concertation avec tous les acteurs qui font la richesse, le dynamisme et la créativité de notre pays - je pense notamment aux partenaires sociaux ou aux collectivités territoriales. »

> **Intervention de Laurent Fabius sur la diplomatie économique** : « Les relations avec les collectivités, en particulier les Régions, seront développées. »

> **Intervention de Pascal Canfin sur l'aide publique au développement** : « Dialogue avec les collectivités locales qui mènent des actions de coopération décentralisée. La mission confiée par Laurent Fabius au Secrétaire général de l'Association des maires de France, André Laignel, permettra de dégager dans les prochains mois les grandes lignes d'un nouveau partenariat entre l'Etat et les collectivités locales. »

> **Discours de clôture par le Ministre des Affaires étrangères** : « En la matière, la « coopération décentralisée » est un multiplicateur d'influence qui devra être mieux valorisé. J'ai demandé au secrétaire général de l'Association des Maires de France, M. André Laignel, de nous aider par des propositions sur ce thème. Près de 5 000 collectivités territoriales françaises mènent des projets de coopération avec plus de 10 000 collectivités partenaires dans 141 pays. Nous devons en faire autant d'acteurs et de relais pour notre diplomatie économique, pour notre diplomatie francophone et pour notre stratégie pour le développement. Ne mettons pas de confusion : il n'y a pas et il ne saurait y avoir plusieurs diplomaties. La diplomatie doit être coordonnée, mais elle peut être aussi, osons ce néologisme, une « diplomatie démultipliée », qui s'appuie sur et s'enrichit par l'action des collectivités locales, en même temps d'ailleurs que par celle de toute une série de réseaux non-étatiques, caractéristiques des sociétés du futur. »

Voir toutes les interventions dans son intégralité : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-ministres-et-le-ministere/evenements-11561/conference-des-ambassadeurs/xxeme-conference-des-ambassadeurs/article/xxeme-conference-des-ambassadeurs>

► 3èmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise (29-30 août 2012 à Chartres)

Sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, ces rencontres sur le thème « les collectivités territoriales face à la mondialisation », ont mis en relation près d'une centaine d'élus des collectivités territoriales japonaises et françaises (côté Japon : 15 maires et 2 gouverneurs japonais se sont déplacés ; côté France : 27 collectivités représentées). Les 4èmes rencontres auront lieu à Takamatsu en 2014. Les villes de Rennes et Sendai ont reçu le prix de la coopération exemplaire, un prix décerné à l'initiative des villes de Nancy et Kanazawa.

Voir la déclaration finale : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/actualites-et-agenda/actualites-21576/mois-en-cours/article/3emes-rencontres-de-la-cooperation-101360>

► 3ème Forum international pour la préservation de l'île de Chong Ming (28-29 août 2012)

Chine : l'île écologique de Chong Ming, un projet d'expertise de la DAECT

Lors du 3ème Forum international pour la préservation de l'île de Chong Ming (28/29 Aout 2012), regroupant plus de 150 experts de différents pays (Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, Australie, Allemagne, Finlande, etc...) et organisations (WWF, PNUE), invités par la Municipalité de Shanghai, M. Jean-Claude Lévy* (MAE/DGM/DAECT) a formulé des propositions correspondant à l'expertise française, notamment l'aménagement touristique durable autour des ressources naturelles.

En savoir plus : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/actualites-et-agenda/actualites-21576/mois-en-cours/article/chine-l-ile-ecologique-de-chong>

► Syrie / Contribution des collectivités territoriales françaises au profit de l'assistance humanitaire aux réfugiés et déplacés (septembre 2012)

La crise syrienne mobilise les actions des agences humanitaires et des organisations non gouvernementales en Syrie et dans les pays voisins. Le ministère des Affaires étrangères a souhaité rappeler l'existence d'un **fonds de concours pour l'assistance humanitaire**, qui pourrait dans les circonstances présentes être destiné aux victimes du conflit syrien, en Syrie même ou dans les pays voisins. Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a souligné que ce fonds de concours était ouvert en particulier à l'attention des collectivités territoriales afin de recueillir leurs contributions à caractère humanitaire, en complément de leurs actions directes et de leurs aides aux ONG. **Ce fonds financera les actions de soutien alimentaire et de soins médicaux en faveur du peuple syrien.**

En savoir plus : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/actualites-et-agenda/aide-d-urgence/>

► 6ème Forum Urbain Mondial (Naples, 1er au 7 septembre 2012).

Au sein du Pavillon France, la délégation française rassemble divers acteurs de la coopération urbaine française, réunis au sein du **Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT)** : Etat, collectivités territoriales, professionnels de l'urbanisme, entreprises, organismes de recherche et de formation, ONG. Le Forum urbain mondial est l'occasion de présenter la nouvelle stratégie de la coopération française en appui à la planification urbaine stratégique <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/aide-au-developpement-et/parteneriat-francais-pour-la-ville/article/le-ministere-des-affaires-101400>

Voir les actes des conférences et des tables rondes : <http://www.unhabitat.org/categories.asp?catid=672>

► Extraits sur la coopération décentralisée de l'intervention de Laurent Fabius à la Conférence inaugurale de l'Ecole des Affaires internationales (Sciences-Po, 6 septembre 2012)

« Je veux aussi mentionner un aspect moins connu et pourtant important : la **coopération décentralisée**». C'est un relais d'influence important avec près de 5 000 collectivités territoriales françaises qui mènent des projets de coopération avec plus de 10 000 collectivités partenaires dans 141 pays. Je parle volontiers à ce propos de «diplomatie démultipliée [...]».

La France conduit ce que j'appelle une **«diplomatie du développement»**, qui implique le maintien de son aide au développement, démultipliée par l'engagement des collectivités locales, l'implication dans les enceintes internationales pour faire progresser les normes sociales et l'exigence de justice sociale et le soutien à la croissance durable, dans le cadre notamment des objectifs du millénaire pour le développement. Notre diplomatie écologique est aussi une diplomatie économique. Elle a été un des objets de la conférence des ambassadeurs que j'ai présidée la semaine dernière. J'ai demandé à notre diplomatie de développer ce que j'appelle le «réflexe économique». Cela fait partie des mutations de notre appareil diplomatique nécessaires pour mieux nous adapter à la réalité du monde, qui est celle d'un déficit massif de notre commerce extérieur. Celui-ci s'explique à la fois par des facteurs internes, liées à notre compétitivité. Mais dans un contexte d'hyper concurrence, nous devons aussi améliorer l'ensemble de nos dispositifs qui concourent à l'exportation et à l'attractivité de notre territoire. Cela passe par une mobilisation plus forte de notre appareil diplomatique [...]»

Q - Comment envisagez-vous la coopération entre les ministres des Affaires étrangères et les collectivités locales ?

R - Sur la troisième question, c'est ce que j'ai appelé la «**diplomatie démultipliée**».

Il n'y a qu'une diplomatie française. Malgré tout le respect que j'ai pour l'Ile-de-France et l'amitié que j'ai pour son président Jean-Paul Huchon, il est évident qu'il n'y aura pas une diplomatie pour chaque région, mais il est tout à fait exact que les régions apportent, dans beaucoup de domaines, des contributions extrêmement importantes dans d'autres pays. Sur le plan de la formation, de l'environnement, sur le plan de l'aide humanitaire, etc.

En général, les collectivités locales le font sans rien demander à personne. Elles apportent souvent aussi une aide aux PME de leur région qu'elles connaissent bien. Elles ont des procédures d'accompagnement économique qui représentent, là aussi, des sommes importantes.

J'ai lancé une **mission de réflexion, au sein du quai d'Orsay**, qui doit me rendre ses conclusions dans quelques jours, dont l'idée est la suivante : comment faire pour essayer d'être plus efficace, c'est-à-dire pour coordonner tout cela ? Les régions, les départements continueront à aider, mais il serait intéressant que dans un pays donné, on ait connaissance de tout cela et que l'on puisse travailler tous dans la même direction. Symétriquement, quand je suis saisi par tel ou tel d'une demande de coopération, il faudrait que je puisse la rendre publique et les collectivités locales choisiraient parmi ces demandes la plus intéressante.

Un autre exemple au sujet des PME. **Souvent, les régions ont une connaissance beaucoup plus fine des PME que nous au niveau central.** Il faudrait qu'elles puissent apporter leurs connaissances pour prendre «sur leurs épaules» des PME à l'exportation...

Voir l'intégralité du discours : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-ministres-et-le-ministere/evenements-11561/actualites-18066/article/intervention-de-m-laurent-fabius>

► **Partenariat État-Régions (Paris, 18 septembre 2012)**

La ministre du Commerce extérieur Nicole Bricq a reçu les présidents de région pour évoquer les premières pistes d'une nouvelle stratégie à l'exportation permettant à quelque 10.000 PME et ETI de contribuer à la résorption en cinq ans des 26 milliards d'euros de déficit du commerce extérieur hors énergie. Désormais chefs de file du développement économique, les régions vont aussi organiser le dispositif d'appui au développement international des PME et ETI, en lien avec les pôles de compétitivité, les CCI, UBI France et la future Banque publique d'investissement. Les Echos

Le Moci : <http://www.lemoci.com/011-65653-Commerce-exterieur-le-new-deal-Etat-Region.html>

Voir le communiqué du ministère du Commerce extérieur : <http://www.commerce-exterieur.gouv.fr/commerceexterieur/partenariat-etat-regions-pour-redresser-commerce-exterieur>

Rappel des appels à projets

- 3ème appel à projets conjoint franco-argentin 2012 :
jusqu'au **15 septembre 2012**

► pour déposer un dossier ou en savoir plus :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets-et-fonds/appe-a-projets-franco-argentin/article/appe-a-projets-conjoint-2012>

- 2ème appel à projets conjoint franco-mexicain 2012 :
jusqu'au **15 octobre 2012**

► pour déposer un dossier ou en savoir plus :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets-et-fonds/appe-a-projets-franco-mexicain/>

- Fonds de soutien franco-tunisien :
jusqu'au **15 octobre 2012**

► pour déposer un dossier ou en savoir plus :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets-et-fonds/fonds-de-soutien-franco-tunisien/>

- Premier appel à projets franco-chinois :
jusqu'au **30 novembre 2012**

► pour déposer un dossier ou en savoir plus :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets-et-fonds/appe-a-projets-franco-chinois/>

- Appel à projets France-Québec et Fonds de soutien en faveur de Haïti : jusqu'au **19 octobre 2012**

► pour déposer un dossier ou en savoir plus :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets-et-fonds/fonds-franco-quebecois/>

- Fonds de soutien franco-marocain :
jusqu'au **31 décembre 2013**

► pour déposer un dossier ou en savoir plus :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets-et-fonds/fonds-conjoint-franco-marocain/>

PACT2 : Programme d'appui à la coopération thématique des collectivités territoriales

32 labels d'expertise internationale ont été remis aux collectivités territoriales dans une première sélection. ► Consulter la liste des collectivités/ organismes labellisés : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets-et-fonds/appele-a-projets-pact2/>

Rappel pour la mise à jour de l'Atlas de la coopération décentralisée

La DAECT encourage les collectivités territoriales à mettre à jour les fiches concernant leurs actions de coopération ainsi que leurs coordonnées sur l'Atlas français de la coopération décentralisée.

► Téléprocédure de mise à jour après identification : <http://www.cncd.fr/frontoffice/ext-connexion.asp>.

Bilan de la télédéclaration de l'Aide publique au développement 2011

Dans le cadre de l'enquête menée par la **Direction générale du Trésor et par l'OCDE**, il est demandé aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), au titre de l'article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales de déclarer en ligne les données portant sur leurs versements au titre de l'APD.

Le montant global de l'APD déclaré en 2011 s'élève à 66 millions d'euros.

- Conseils régionaux : 36,5 millions € (29,4 36 millions en 2010)
- Conseils généraux : 12,2 millions € (12,4 millions en 2010)
- Communautés urbaines : 4,5 millions € (5,6 millions en 2010)
- Communes : 12,7 millions € (13,7 millions en 2010)

La majorité des grandes collectivités ont répondu à la télédéclaration : 22 Régions, 43 Départements, 100 villes, 31 intercommunalités.

Les collectivités françaises ont ainsi alloué en 2011 plus de 70% de l'aide publique au développement global des collectivités à l'Afrique.

Pour les collectivités qui n'ont pas télédéclaré dans les délais impartis, elles peuvent dans la mise à jour de l'Atlas, compléter la ligne APD 2011 d'un montant global.

► Mise à jour de l'Atlas : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/colonne-droite-21470/extranet/article/mise-a-jour-de-l-atlas>

Dernières publications

► Brochure de l'appui de l'Etat à l'action internationale des collectivités territoriales (MAE/DGM/DAECT) :

http://publication.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/CNCD_Maquette_A5_v11_cle032f13.pdf

► Vade mecum "Patrimoine et coopération décentralisée (ANVPAH / DAECT) :

<http://www.an-patrimoine.org/Vade-Mecum-et-cooperation>

la version anglaise sera prochainement en ligne

► Vade mecum « Coopération décentralisée et Intercommunalités 2012 » :

http://publication.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Intercommunalites_V2_cle066313.pdf

Agenda

► **26-28 septembre 2012** : 25ème Etats généraux du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), Cadix (Espagne) www.ccmr2012.eu

► **1-2 octobre 2012** : 2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise, à Beyrouth <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1561>

► **2-5 octobre 2012** : 4ème Congrès de la Section Régionale [Asie-Pacifique de CGLU](http://www.asie-pacifique.de.cglu)

► **4-5 octobre 2012** : Université de l'ARRICOD à Bordeaux.

<http://www.arricod.fr/Les-11emes-Universites-de-l>

► **13-14 octobre 2012** : 14ème Sommet de la Francophonie à Kinshasa

<http://www.francophoniekinshasa2012.cd/>

► **17-21 octobre 2012** : Semaine économique de la Méditerranée à Marseille <http://www.semaine-eco-med.com/>

► **22-23 octobre 2012** : Deuxième Sommet des Régions du monde sur la sécurité alimentaire à Medellin en Colombie

► **8-9 novembre 2012** : Assises de la coopération décentralisée franco-tunisienne (Tunis)

► **11-14 novembre 2012** : 2èmes Assises de la coopération décentralisée France-Argentine, Biarritz et Pau

► **28-30 novembre 2012** : Assises de la coopération décentralisée Amérique centrale + Cuba (Esteli, Nicaragua)

► **4 au 8 décembre 2012** : 6ème édition du Sommet « Africités » sur le thème : « Construire l'Afrique par ses territoires : quels défis pour les collectivités locales », Dakar

► **14-15 décembre 2012** : 4ème Rencontre franco-russe de la coopération décentralisée, organisée par la Métropole Nice Côte d'Azur - Ville de Nice.

NOUVELLE ADRESSE DE LA DAECT / CNCD



Ministère des Affaires étrangères
Direction générale de la Mondialisation, du
Développement et des Partenariats (DGM)
Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités
Territoriales (DAECT)

Commission nationale de la coopération décentralisée
(CNCD)

Adresse : 57, boulevard des Invalides 75007 PARIS

Téléphone : 01 43 17 62 70 / 01 43 17 62 64

Courriel : secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr

Site Internet : <http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd>